



Lyon, le 2 Décembre 2020

A l'attention de Monsieur Pascal SIMON
Directeur DDL KRONO

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 23 Novembre 2020, nous avons été reçus dans le cadre d'une demande de concertation immédiate déclenchée le 20 Novembre 2020. La Direction n'a pas apporté de réponses favorables aux revendications exprimées par les organisations syndicales CGT et SUD-Rail.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, **les syndicats SUD-Rail et CGT déposent un préavis de grève couvrant l'ensemble des cheminots dépendants de la DDL KRONO ainsi que tous les agents amenés à les remplacer.**

A compter du Mardi 8 Décembre 2020 à 00h01,
Jusqu'au Lundi 8 Février 2021 à 23h59.

Ce préavis est motivé par les points suivants :

- ➔ L'arrêt du projet de suppressions des postes IL au sein de la résidence ASCT de Lyon Part Dieu.**
- ➔ La suspension des opérations de contrôle des titres de transports pendant la période de crise sanitaire.**

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour la CGT : Michael Perrier

Pour SUD-Rail : Bastien Ferrari